

# AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de « l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du 5 septembre 2017 au 3 octobre 2017 inclus** (soit 4 semaines) dans la commune de LANOUEE concernant le projet présenté par Monsieur Jean-Claude GUYOT, domicilié au lieu-dit : "Les Princes" 56120 LANOUEE, en vue d'exploiter un élevage avicole devant comporter un effectif de 40000 emplacements à l'adresse suivante : "Les Princes" 56120 LANOUEE, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de LANOUEE aux jours et horaires suivants:

- *du mardi au vendredi de : 8h à 12h et de 13h30 à 17h30*
- *samedi de : 8h à 12h*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 3 octobre 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de LANOUEE
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/unité gestion des procédures environnementales – 1 allée du Général Le Troadec BP 520 - 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)